



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Aide financière pour le permis de conduire des lycéens professionnels

Question écrite n° 18690

Texte de la question

M. Yannick Neuder appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur l'aide financière annoncée par l'État pour les lycéens professionnels visant à financer leur permis de conduire. En effet, en juin 2023, Mme Élisabeth Borne, avait annoncé la création d'une aide de 500 euros pour les lycéens professionnels inspiré du dispositif existant déjà pour les apprentis. Cette aide visait à faciliter l'obtention de leur permis de conduire. Néanmoins, depuis cette annonce, rien ne semble avoir été concrétisé et aucun décret ne semble avoir été pris en vue d'une mise en œuvre de cette mesure. M. le député est d'ailleurs régulièrement interrogé par les familles et les établissements sur le devenir de cette proposition. Aussi, il demande au Gouvernement ce qu'il adviendra de ce dispositif promis par Mme Borne, les conditions et le calendrier de sa mise en œuvre tout en sachant que de nombreux étudiants non apprentis comptent sur cet appui financier.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Neuder](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18690

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : [Éducation et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juin 2024](#), page 4634

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)